

COUP D'ŒIL SUR LES ENTREPRISES DE L'ESTRIE



LIC
Estrie

Direction :	Roger Tremblay, Emploi-Québec Estrie
Recherche et Rédaction :	Amélie Dansereau, stagiaire, 1 ^{re} année BAC en économie, Université de Sherbrooke
Supervision et collaboration :	Gilles Lecours, Emploi-Québec Estrie Jean-Marc Blais, Ressources humaines et développement des compétences Canada
Infographie :	Infografik, Design communications
Impression :	MJB Litho inc.



Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-43142-1

Table des matières

Recherche et rédaction	2
Présentation de la brochure	4
Notes méthodologiques	5
Section 1. Les informations générales	6
1.1 L'activité principale des entreprises	6
1.2 La description des entreprises	8
1.3 La masse salariale	10
1.4 La sous-traitance	12
Section 2. La main-d'œuvre	14
2.1 L'emploi	14
2.1 Les quarts de travail	16
Section 3. Les ressources humaines	18
3.1 Les syndicats	18
3.2 Besoins spécifiques de formation en regard de certaines lois et règlements	19
3.3 Difficultés de recrutement	22
3.4 La relève	24
Section 4. Le développement des affaires	26
4.1 Les crédits d'impôt à la recherche et au développement	26
4.2 Les sites web	27
4.3 Les commerces électroniques	29
Index Scian	31

Présentation de la brochure

LIC (Liste des industries et commerces) Estrie est un regroupement de partenaires régionaux ayant pour objectif commun de constituer et de maintenir à jour une base de données des entreprises de la région de l'Estrie pour l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Les organismes suivants sont partenaires de **LIC Estrie** :

- Emploi-Québec Estrie
- Ressources humaines et développement des compétences Canada
- Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke
- Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
- Commission des normes du travail
- Maison régionale de l'industrie

En 2002, lors de la réalisation du premier recensement des entreprises de l'Estrie devant permettre la constitution de cette base de données, un questionnaire comportant plus d'une vingtaine de questions a été administré à un grand nombre d'entreprises de notre région.

Cet exercice a permis de constituer un fichier contenant plus de 12 500 entreprises et organismes de la région. Une mise à jour continue du fichier est assurée tout au long de l'année.

Depuis, **LIC Estrie** collabore étroitement avec le journal La Tribune dans la publication du cahier des 500 plus grands employeurs de l'Estrie. Par ailleurs, plus récemment, LIC Estrie publiait deux répertoires : le répertoire des entreprises de cinq employés et plus pour la Ville de Sherbrooke et un autre pour les six MRC de l'Estrie.

Les partenaires régionaux de **LIC Estrie** sont heureux de vous présenter cette publication, « Coup d'œil sur les entreprises de l'Estrie ». Cette brochure permet de rendre disponibles des informations utiles sur nos entreprises régionales, recueillies lors du recensement de 2002.

La brochure comporte quatre sections présentant chacune les principaux résultats de cette enquête :

- Les informations générales
- La main-d'œuvre
- Les ressources humaines
- Le développement des affaires

Le lecteur y trouvera, pour chaque question traitée, une courte description des résultats obtenus, quelques éléments d'analyse ainsi que plusieurs graphiques et tableaux.

Nous espérons que cette brochure apportera un nouvel éclairage sur la nature des entreprises de l'Estrie.

Roger Tremblay
Emploi-Québec Estrie
Pour **LIC Estrie**

Notes méthodologiques

Du point de vue de la méthodologie, le traitement des données de la base LIC¹, pour la rédaction de ce document, comportait des données imprédictibles peu communes. En effet, la nature même de cette base de données, qui a comme première fonction de constituer une liste, la plus fidèle possible, des industries et commerces opérants sur le territoire de l'Estrie, nécessite une fonction de veille qui commande des mises à jours constantes, en temps réel, par les partenaires associatifs au projet LIC Estrie.

Par ailleurs, cette liste étant de « première mouture »² sa validation constituait le premier objectif du recensement effectué au printemps de 2002, duquel sont extraites les statistiques du présent document. Bref, il s'agit d'une base de données de nature évolutive et déjà passablement modifiée depuis sa constitution.

Que penser donc des données compilées ici? D'un strict point de vue scientifique, il serait difficile d'en démontrer la fidélité et la validité³. Par contre, nous sommes, et de loin, en terrain plus solide qu'un simple sondage effectué sur de petits échantillons souvent mal construits.

Cela étant dit, les échantillons utilisés pour l'analyse des différentes questions ne sont jamais inférieurs à 2 617 unités et atteignent parfois 8 872 unités différentes, sur une population de 11 998 unités constituant la totalité des enregistrements au moment de la rédaction de ce document. La différence entre ces échantillons tient du fait que, pour certaines questions, uniquement les entreprises de cinq employés et plus furent interrogées, ou encore des entreprises de secteurs d'activité déterminés.

Enfin, nous avons, autant que faire se peut, validé les résultats présentés ici avec d'autres sources d'information et il en résulte une relative concordance avec ce qui est déjà connu et validé par des études de Statistique Canada ou de l'Institut de la statistique du Québec.

Le lecteur constatera que, pour caractériser les différents secteurs d'activité économique dans lesquels les entreprises évoluent, le SCIAN a été utilisé. Une table de référence est incluse en annexe de ce document.

Système de classification des industries de l'Amérique du nord - SCIAN Canada

Cette classification, qui permet d'organiser les données économiques selon l'industrie, est utilisée par le Canada, le Mexique et les États-Unis. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002 remplace le SCIAN 1997. Fait à noter, le SCIAN 1997 a remplacé la Classification type des industries de 1980 (CTI 1980). Cette classification est révisée dans le cadre d'un cycle quinquennal afin de veiller à ce qu'elle continue de refléter la structure de l'économie en mutation rapide. Le SCIAN 2002 regroupe les activités économiques dans 20 secteurs et 928 industries canadiennes.

Gilles Lecours
Économiste régional DPPIMT
Emploi-Québec Estrie

¹ Liste des industries et commerces

² La liste d'entreprises d'origine était essentiellement constituée à partir de la base de données de RHDCC à laquelle se sont greffées des listes plus sectorielles ou territoriales.

³ Il est à prévoir que, lors de la prochaine collecte de données, une « photo » de la base sera conservée pour les analyses subséquentes. Cela évitera les problèmes de temporalité que nous avons rencontrés dans le présent exercice.

Les informations générales

Cette première section traite de quelques informations qui vont bien au-delà des données nominatives d'entreprises, c'est-à-dire les informations qui identifient et localisent les entreprises. Les questions traitées à l'intérieur de ce thème touchent essentiellement à l'activité principale des entreprises de l'Estrie, aux types d'entreprises constituées au plan légal, à leur masse salariale ainsi qu'au recours à la sous-traitance.

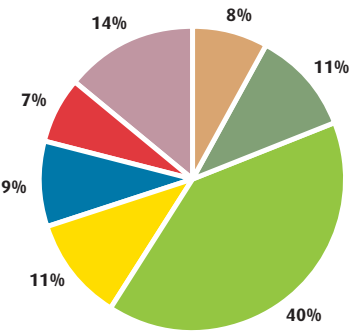
Le lecteur constatera rapidement que, malgré plusieurs fluctuations du nombre d'entreprises et d'emplois au cours des dernières années, le secteur tertiaire continue d'englober une très forte majorité des entreprises estriennes. Par contre, c'est dans le secteur secondaire que nous retrouvons la plus forte proportion d'entreprises de grande taille.

ÉCHANTILLON : 9 496 ENTREPRISES

1.1 L'activité principale des entreprises

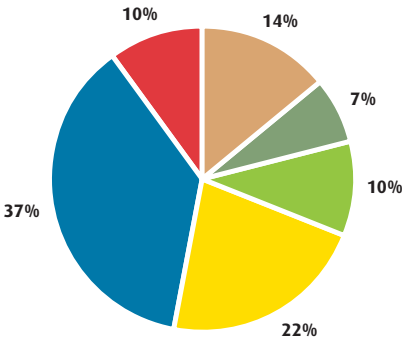
À la question «Décrivez avec précision les activités de votre entreprise ou organisme en commençant avec la principale», voici les résultats répartis par MRC et selon les grands secteurs d'activité économique :

Répartition des entreprises de l'Estrie selon la MRC



- Asbestos
- Coaticook
- Sherbrooke
- Le Granit
- Le Haut-St-François
- Le Val-St-François
- Memphrémagog

Répartition des entreprises de l'Estrie selon certains secteurs d'activité économique



- Agriculture, foresterie et mines
- Construction
- Fabrication
- Commerce
- Service aux entreprises et aux individus
- Services gouvernementaux

Le diagramme de gauche illustre la répartition des entreprises recensées par MRC. La moitié des entreprises sont situées dans la ville de Sherbrooke et dans la MRC de Memphrémagog. Le diagramme de droite illustre, quant à lui, la répartition des entreprises par rapport aux secteurs dans lesquels elles oeuvrent. Ce diagramme montre que le secteur tertiaire couvre 70 % des entreprises de l'Estrie alors que les secteurs primaire et secondaire se partagent les 30 % restants. Par ailleurs, même si le secteur manufacturier ne représente que 10 %, ce dernier regroupe le plus d'emplois par rapport aux autres secteurs. Le tableau suivant illustre le pourcentage des entreprises présentes dans chaque secteur d'activité.

Répartition en pourcentage des entreprises de l'Estrie selon le SCIAN

Secteurs d'activité économique	Pourcentage des entreprises
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	14,0 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0,2 %
Services publics	0,1 %
Construction	7,3 %
Fabrication	10,3 %
Commerce de gros	3,3 %
Commerce de détail	15,2 %
Transport et entreposage	3,1 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,0 %
Finance et assurances	2,7 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,6 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2,6 %
Services d'enseignement	1,1 %
Soins de santé et assistance sociale	5,8 %
Arts, spectacles et loisirs	2,0 %
Hébergement et services de restauration	7,8 %
Autres services, sauf les administrations publiques	13,0 %
Administrations publiques	2,7 %
Total	100,0 %

Les six secteurs surlignés en jaune regroupent près de la moitié des entreprises interrogées. Quinze pour cent des entreprises recensées font partie du secteur du commerce de détail. La majorité de ces entreprises oeuvrent dans la vente de vêtements et d'accessoires vestimentaires. Le secteur de l'agriculture et de la foresterie a un pourcentage similaire à celui du secteur du commerce de détail avec 14 %. Près de la moitié de ces entreprises oeuvrent dans l'élevage et, plus spécifiquement dans l'élevage de bovins laitiers ou de boucherie.

Pour le secteur de la construction, la plupart des entreprises oeuvrent dans la construction de bâtiments résidentiels et dans l'installation d'équipements techniques (ex.: plomberie, chauffage ou électricité). Dans le domaine de la fabrication, ce sont les manufactures de vêtements et les entreprises de fabrication de produits de bois, comme les scieries, que nous retrouvons davantage. La majorité des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration sont des établissements d'hébergement (ex.: hôtels et auberges) et des restaurants à service complet (excluant la restauration rapide).

Finalement, le secteur des autres services, sauf les administrations publiques, couvre 13% des entreprises recensées. Le tiers des entreprises du secteur oeuvrent dans la réparation et l'entretien des véhicules automobiles.¹

Il est clair que même si certains secteurs d'activité englobent plus d'entreprises que d'autres, le marché du travail de l'Estrie reste très diversifié.

ÉCHANTILLON : 8 872 ENTREPRISES

1.2 La description des entreprises :

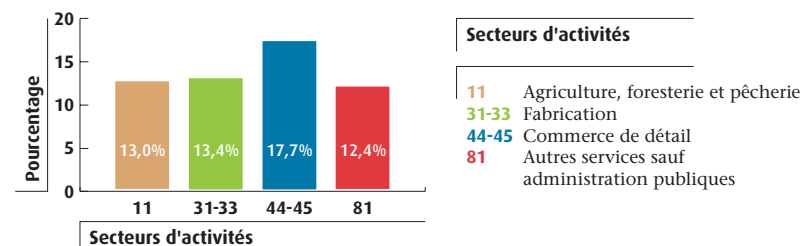
À la question «Votre entreprise est-elle : un organisme sans but lucratif (OSBL), gouvernementale, paragouvernementale ou une entreprise privée?», les résultats sont répartis comme ceci :

Types d'entreprises	OSBL	Gouvernementale/Paragouvernementale	Privée
Pourcentages	3,9 %	5,8 %	90,3 %

La catégorie des entreprises privées contient les travailleurs autonomes.

Les entreprises privées occupent 90,3% des entreprises recensées en Estrie. Les trois graphiques ci-dessous illustrent la répartition des différents types d'entreprises selon certains secteurs d'activité. En se référant au graphique des entreprises privées, nous observons que les quatre secteurs présentés sont les secteurs de l'agriculture, foresterie et pêche, la fabrication, le commerce de détail et les autres services, sauf les administrations publiques. Ces quatre

Répartition des entreprises privées de l'Estrie selon les secteurs d'activité

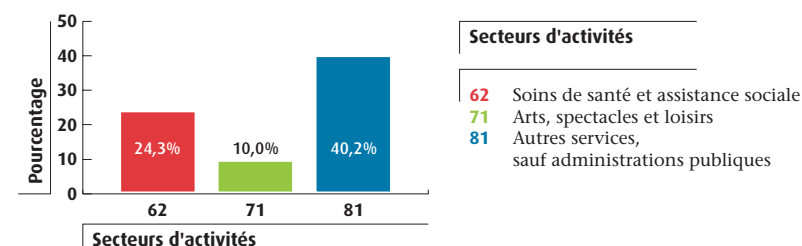


¹ Pour une description de chaque secteur d'entreprise, se référer à l'annexe.

mêmes secteurs sont ceux regroupant le plus d'entreprises dans la région. De plus, les entreprises privées du secteur de l'agriculture, foresterie et pêche représentent 58,6% de tout ce secteur. Pour les entreprises privées du secteur des autres services, sauf les administrations publiques, elles comptent pour plus de 60% des entreprises totales de ce secteur.

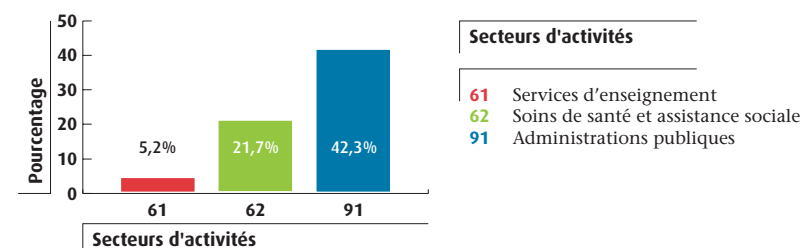
C'est le secteur du commerce de détail qui compte le plus grand nombre d'entreprises privées, avec 17,7%. Le secteur de la fabrication arrive au deuxième rang, avec 13,4%, et englobe des entreprises de fabrication de produits en caoutchouc, de vêtements et de produits en bois (ex.: palettes de bois). Le secteur de l'agriculture, foresterie et pêche est essentiellement composé d'entreprises d'exploitation forestière, de fermes d'élevage de bovins et de pépinières.

Répartition des principaux OSBL de l'Estrie selon les secteurs d'activité



La majorité des organismes sans but lucratif font partie du secteur autres services, sauf administrations publiques.¹ Ce pourcentage élevé s'explique par le fait que ce secteur englobe les organismes de charité et plusieurs associations de ce genre. Dix pour cent (10%) des OSBL sont des entreprises du secteur des arts, spectacles et loisirs, comprenant les établissements du patrimoine (ex.: les musées) ou les compagnies d'arts d'interprétation.

Répartition des entreprises gouvernementales et paragouvernementales de l'Estrie selon les secteurs d'activité



¹ Ce secteur comprend les fondations, les organisations professionnelles ainsi que des entreprises offrant des services de soins personnels et des services de réparation et d'entretien.

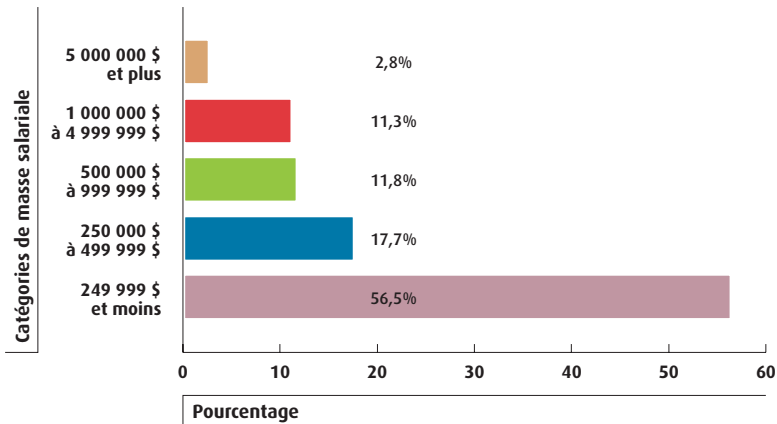
Pour les entreprises gouvernementales et paragouvernementales, trois secteurs ont des pourcentages plus élevés. Pour le secteur des services d'enseignement, la majorité des établissements sont des écoles primaires, secondaires, des collèges communautaires et des cégeps, tant privés que publics. Pour les secteurs des soins de santé, presque tous les établissements classés dans ce secteur sont présents dans ce pourcentage. Il y a les hôpitaux généraux et spécialisés, les centres de soins ambulatoires, les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes ainsi que les services d'assistance sociale. Pour le secteur des administrations publiques, les administrations publiques fédérales, provinciales et municipales sont très présentes dans ce secteur.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

1.3 La masse salariale :

À la question « Quelle est la masse salariale totale annuelle de votre entreprise ou de votre organisme ? » 85,9 % des entreprises ont répondu. Voici la répartition des résultats selon les classes établies par le questionnaire :

Répartition des entreprises de l'Estrie selon la masse salariale



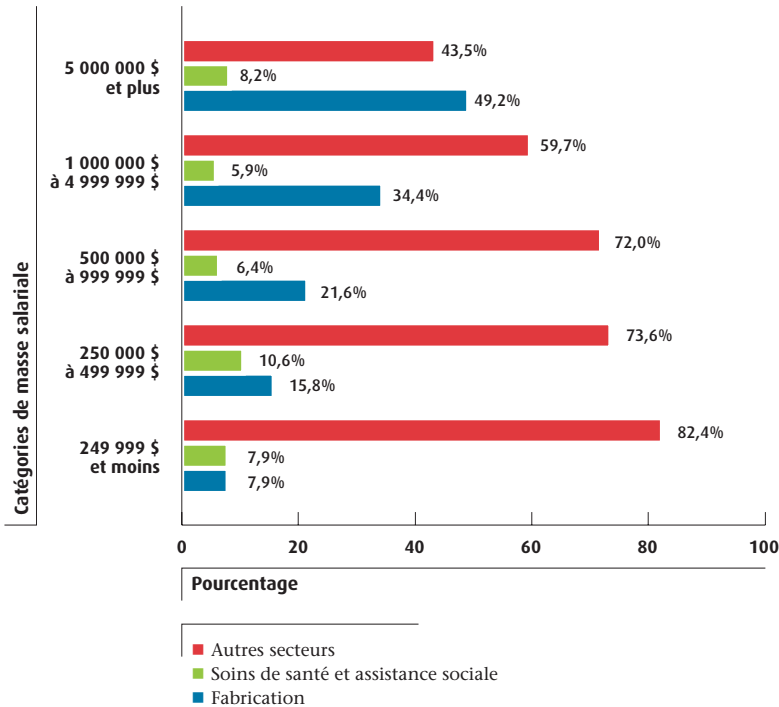
Le graphique révèle que plus de la moitié des répondants ont une masse salariale inférieure à 250 000\$. Ceci peut s'expliquer par le fait que les entreprises de l'Estrie sont de petite taille et que la majorité de celles-ci ont entre cinq et dix-neuf emplois. (Voir tableau à la page suivante.)

Pourcentage des entreprises dont la masse salariale est inférieure à 250 000 \$ selon la catégorie du nombre d'emplois	
Catégories du nombre d'emplois	Pourcentages des entreprises
Cat. 1 (5-19 emplois)	94,6 %
Cat. 2 (20-49 emplois)	5,0 %
Cat. 3 (50-99 emplois)	0,3 %
Cat. 4 (100-199 emplois)	-
Cat. 5 (200 + emplois)	-
Total	100,0 %

La masse salariale peut aussi varier selon le secteur d'activité de l'entreprise. Le graphique suivant illustre deux exemples types par rapport à l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Les entreprises du secteur de la fabrication se concentrent dans les catégories de 1 million et plus de masse salariale. De ces entreprises, 34,4 % se retrouvent dans la catégorie de 1 million à 4,999 millions, alors que 49,2 % sont dans la catégorie de 5 millions et plus. Certaines de ces entreprises oeuvrent dans la fabrication de vêtements et d'autres, dans la fabrication de produits en papier (ex. : des boîtes en carton ondulé).

Pourcentage des entreprises des secteurs d'activité économique pour les catégories de masse salariale



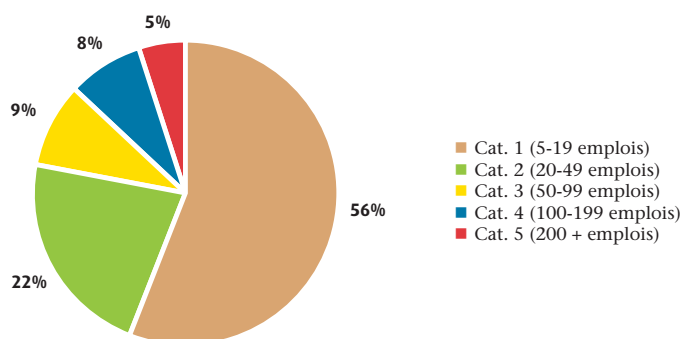
Les pourcentages du secteur des soins de santé et d'assistance sociale sont constants. La taille des établissements explique ce phénomène, puisque plus un établissement est petit, moins grande est sa masse salariale. La majorité des établissements de masse salariale inférieure à 250 000 \$ sont des établissements communautaires de soins pour personnes âgées ou des établissements oeuvrant dans les services d'assistance sociale (ex. : les centres de la petite enfance). Pour les établissements ayant une masse salariale supérieure à 5 millions de dollars, ce sont des centres de soins ambulatoires ou des hôpitaux spécialisés qui emploient beaucoup de gens.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

1.4 La sous-traitance

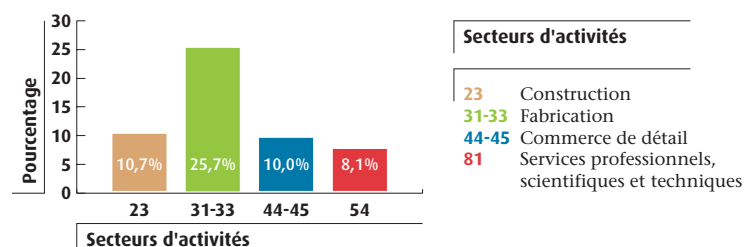
À la question « Utilisez-vous la sous-traitance? », voici comment les résultats sont répartis selon les catégories du nombre d'emplois :

Répartition des entreprises utilisant de la sous-traitance selon la catégorie du nombre d'emplois



Ce sont essentiellement les entreprises de petite taille qui font appel à la sous-traitance. Près des trois quarts de ces entreprises ont un nombre d'employés inférieur à 50. Des entreprises de l'échantillon, 37 % ont recours à la sous-traitance. Le secteur de la fabrication (17,3 % des entreprises de l'Estrie) est un des secteurs ayant davantage recours à la sous-traitance : on y retrouve notamment des entreprises dans la fabrication de vêtements, dans la fabrication de produits de bois (ex. : portes et fenêtres) ou de produits métalliques (ex. : vis, boulons et écrous).

Répartition des entreprises utilisant de la sous-traitance selon certains secteurs d'activité



Par ailleurs, d'autres secteurs d'activité ont également recours à la sous-traitance. Le graphique suivant en illustre quelques-uns.

Dans le secteur du commerce de détail, ce sont les marchands d'automobiles neuves ou usagées qui font le plus appel à la sous-traitance; dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, ce sont des établissements qui oeuvrent dans des domaines comme l'architecture, la recherche et le développement ou la publicité.¹

¹ Pour une description de chaque secteur d'activité, se référer à l'annexe.

La main-d'œuvre

La main-d'œuvre est au centre des préoccupations des partenaires LIC. Les questions abordées dans ce thème sont le nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel dans les entreprises ainsi que la présence ou non de quarts de travail.

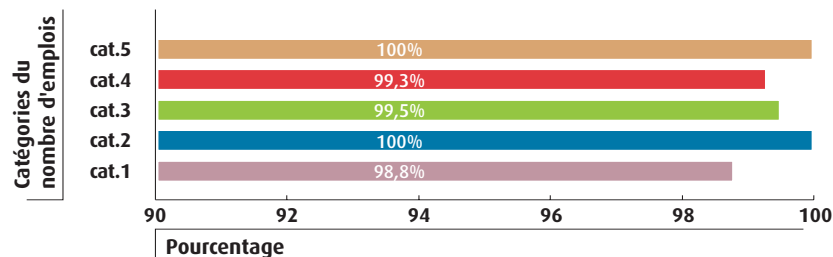
Les emplois à temps plein sont présents généralement dans tous les secteurs d'activité. Par ailleurs, les emplois à temps partiel se retrouvent particulièrement dans les secteurs comme l'hébergement et le commerce. Malgré la fermeture de plusieurs entreprises au cours des dernières années, l'Estrie demeure une région en croissance. Au premier trimestre de 1987, on comptait 112 500 emplois en Estrie; comparativement à 139 200 emplois au premier trimestre de 2004.

ÉCHANTILLON : 3 656 ENTREPRISES

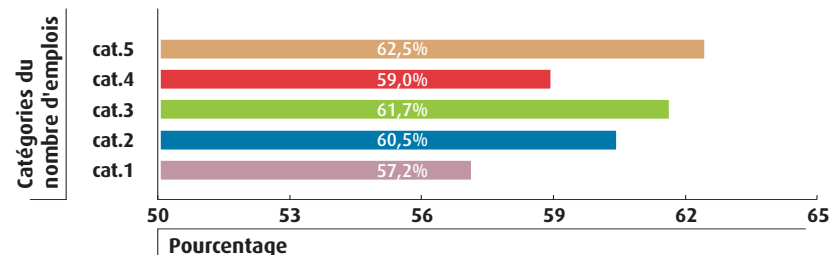
2.1 L'emploi

À la question «Durant la période la plus active des opérations de votre entreprise, combien de personnes travaillent, en détaillant les personnes à plein temps (30 heures et plus) et les personnes à temps partiel (moins de 30 heures), à votre entreprise au cours de l'année?», les graphiques suivants illustrent les résultats selon le temps plein et le temps partiel :

Répartition des entreprises ayant des emplois à temps plein selon les catégories du nombre d'emplois



Répartition des entreprises ayant des emplois à temps partiel selon les catégories du nombre d'emplois



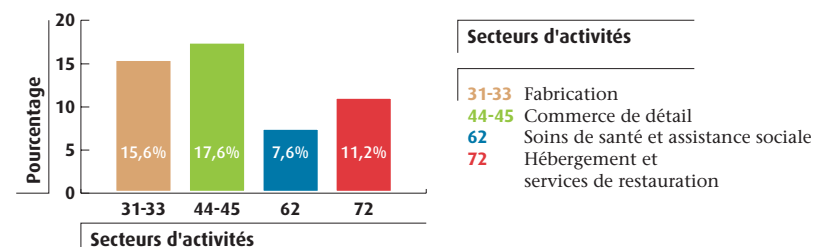
cat.5 : (200 + emplois) cat.4 : (100-199 emplois) cat.3 : (50-99 emplois)
cat.2 : (20-49 emplois) cat.1 : (5-19 emplois)

Cette question démontre que 99,1% des entreprises ont des employés à plein temps. En observant le graphique de gauche, nous remarquons que très peu d'entreprises, peu importe leur catégorie du nombre d'emplois, n'ont pas d'emplois à temps plein.

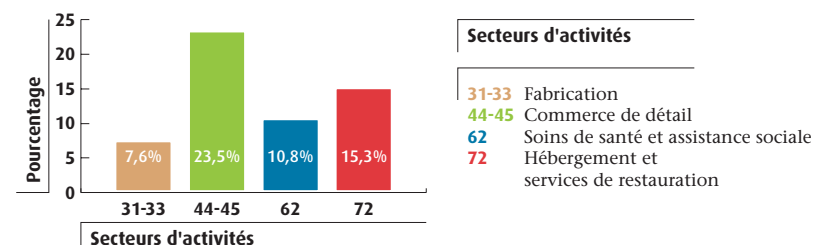
Pour l'emploi à temps partiel, c'est en moyenne 58,2% des entreprises recensées qui ont ce type d'emplois. Ce sont les entreprises de plus de 200 emplois qui comptent le plus de postes à temps partiel, particulièrement dans les secteurs des soins de santé et d'assistance sociale ainsi que dans les services d'enseignement.

Les graphiques suivants illustrent le pourcentage des entreprises répondantes des deux types d'emplois selon certains secteurs d'activité.

Répartition des entreprises répondant avoir de l'emploi à temps plein selon certains secteurs d'activité



Répartition des entreprises répondant avoir de l'emploi à temps partiel selon certains secteurs d'activité



En se référant aux graphiques ci-dessus, sur les quatre secteurs illustrés, trois d'entre eux sont présents sur les deux graphiques. L'emploi à temps partiel est plus présent dans le secteur du commerce de détail avec 23,5%. Le quart des entreprises oeuvrant dans ce secteur sont des magasins d'alimentation. D'ailleurs, les entreprises du commerce de détail tentent de plus en plus d'allonger leurs heures d'ouvertures. Afin de combler le manque de personnel pour des plages horaires plus courtes, ces entreprises embauchent à temps partiel.

Le secteur des soins de la santé et d'assistance sociale est surtout composé d'entreprises offrant des services de soins ambulatoires (ex. : cabinets de dentistes) ou des services d'assistance sociale (ex. : centres de la petite enfance) ainsi que des établissements communautaires de soins pour personnes âgées, en plus des quelques hôpitaux que l'on retrouve sur le territoire de l'Estrie.

Dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration, les établissements de restauration à service complet comptent pour la moitié des entreprises de ce secteur.

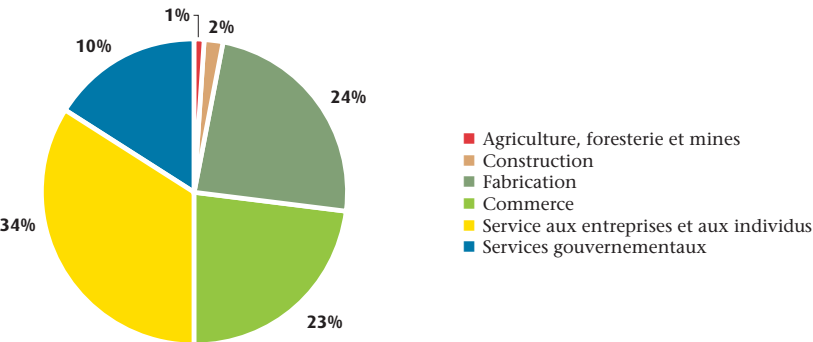
Par contre, deux secteurs diffèrent d'un graphique à l'autre, soit le secteur de la fabrication (graphique temps plein) et le secteur de l'agriculture et foresterie (graphique temps partiel). Les entreprises de la fabrication produisent entre autres des produits en plastique, des produits en caoutchouc et des produits en bois. Les entreprises agricoles et forestières sont soit des pépinières soit des cultures agricoles (comme les fruits et les légumes); de par la nature de leurs activités, ces entreprises offrent des emplois saisonniers et à temps partiel.¹

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

2.2 Les quarts de travail

À la question « Votre entreprise a-t-elle des quarts de travail dans ses opérations quotidiennes? », les résultats selon certains secteurs d'activité économique sont illustrés dans le graphique suivant :

Répartition des entreprises de l'Estrie ayant des quart de travail selon certains secteurs d'activité économique



Les résultats démontrent que 31,3 % des entreprises recensées ont des quarts de travail. En se référant au diagramme circulaire précédent, nous remarquons que le secteur primaire (Agriculture, foresterie et mines) couvre 1 % des entreprises, le secteur secondaire (Construction et Fabrication) représente 26 % et le secteur tertiaire (Commerce, Services aux entreprises et aux individus ainsi que Services

gouvernementaux) 73 %. Le tableau suivant indique le pourcentage des entreprises ayant des quarts de travail selon les différents secteurs d'activité. Trois des quatre secteurs avec un pourcentage plus élevé font partie du secteur tertiaire, lequel regroupe d'ailleurs près des trois quarts des entreprises avec quarts de travail. .

Les quarts de travail selon les secteurs d'activité économique du SCIAN

Secteurs d'activité économique	Pourcentage
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,9 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0,2 %
Services publics	-
Construction	1,6 %
Fabrication	24,3 %
Commerce de gros	2,9 %
Commerce de détail	17,1 %
Transport et entreposage	3,0 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,3 %
Finance et assurances	0,9 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,7 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	-
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1,3 %
Services d'enseignement	1,8 %
Soins de santé et assistance sociale	11,3 %
Arts, spectacles et loisirs	3,7 %
Hébergement et services de restauration	21,6 %
Autres services, sauf les administrations publiques	2,4 %
Administrations publiques	2,7 %
Total	100,0 %

Les quatre secteurs où l'on retrouve davantage les quarts de travail sont : la fabrication avec 24,3 %, l'hébergement et de la restauration avec 21,6 %, le commerce de détail avec 17 %, et les soins de santé et d'assistance sociale avec 11,3 %.

Dans le secteur de la fabrication, plusieurs entreprises sont des manufacturiers de produits en caoutchouc (ex. : joints d'étanchéité pour automobile) ou des produits métalliques (ex. : vis, boulons et écrous). La majorité des entreprises du commerce de détail ayant des quarts de travail sont les épiceries, les stations-service et les magasins de produits de santé et de soins personnels (ex. : pharmacies).

Tout près de la moitié des entreprises de soins de santé et d'assistance sociale sont des établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (ex. : les hôpitaux et les CHSLD). Finalement, les entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration regroupent les hôtels, les motels et les auberges ainsi que les restaurants à service complet ou restreint, les traiteurs et les bars.

1 Pour une description de chaque secteur d'activité, se référer à l'annexe.

Les ressources humaines

Ce thème touche à plusieurs informations différentes, tant à ce qui a trait à certaines problématiques reliées au marché du travail qu'en ce qui concerne le manque d'information sur certains règlements ou lois relatifs aux activités des entreprises et qui touchent les ressources humaines.

Les questions traitées sont les difficultés de recrutement, la problématique de la relève de main-d'œuvre, la présence ou non de syndicat ainsi que les besoins spécifiques de formation.

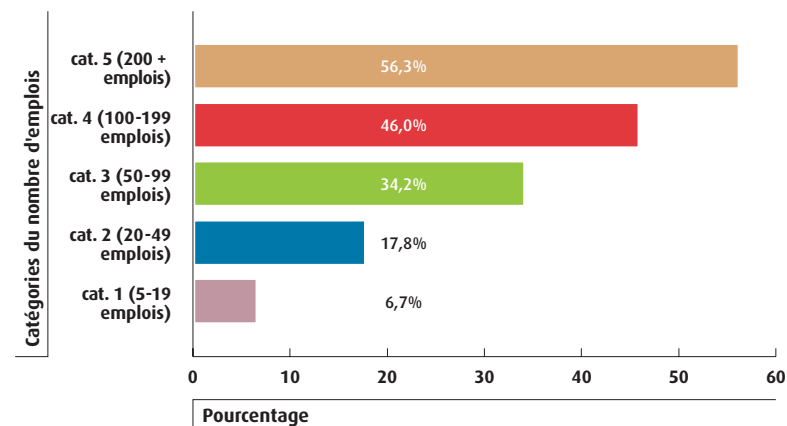
Nous avons remarqué que plusieurs entreprises étaient préoccupées par le manque de relève de main-d'œuvre dans la région de l'Estrie et certaines entreprises éprouvent déjà des difficultés de recrutement. D'ailleurs, en mai 2003, Emploi-Québec a publié une étude portant spécifiquement sur cette question.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

3.1 Les syndicats :

Plus de 18 % des entreprises de l'échantillon ont répondu oui à la question « Y a-t-il un syndicat dans votre entreprise? ». Le graphique suivant illustre les résultats selon les catégories du nombre d'emplois :

Pourcentage des entreprises syndiquées
selon les catégories du nombre d'emplois



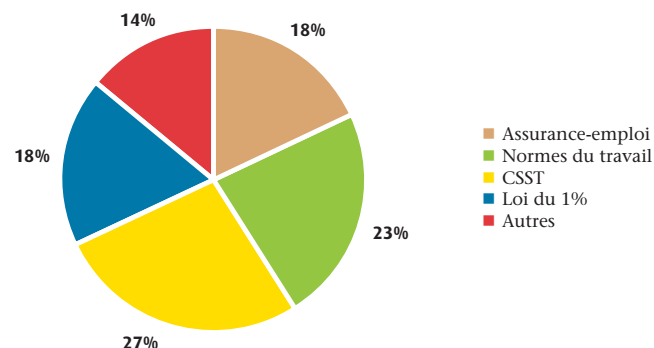
Les entreprises des catégories regroupant un plus grand nombre d'emplois ont un taux de syndicalisation plus élevé.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

3.2 Besoins spécifiques de formation en regard de certaines lois et règlements :

Pour les entreprises ayant répondu avoir des besoins spécifiques de formation sur des lois ou certains règlements concernant leur activité, voici la répartition des résultats :

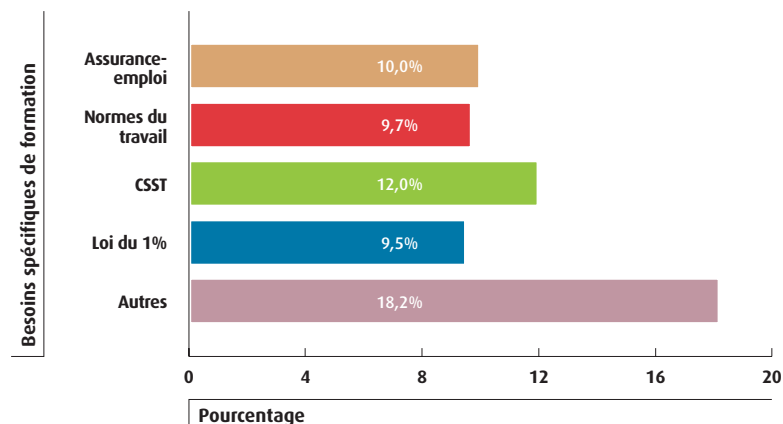
Répartition des besoins spécifiques
de formation pour les entreprises de l'Estrie



Environ 36 % des entreprises interrogées ont un ou plusieurs besoins spécifiques de formation. Par contre, les entreprises sont davantage intéressées par les informations portant sur la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi que celles sur les Normes du travail. Il faut mentionner que la majorité de ces entreprises sont de petite taille et elles n'ont pas accès à l'information aussi facilement que les grandes entreprises, qui ont souvent des services spécialisés de ressources humaines ou de relations de travail.

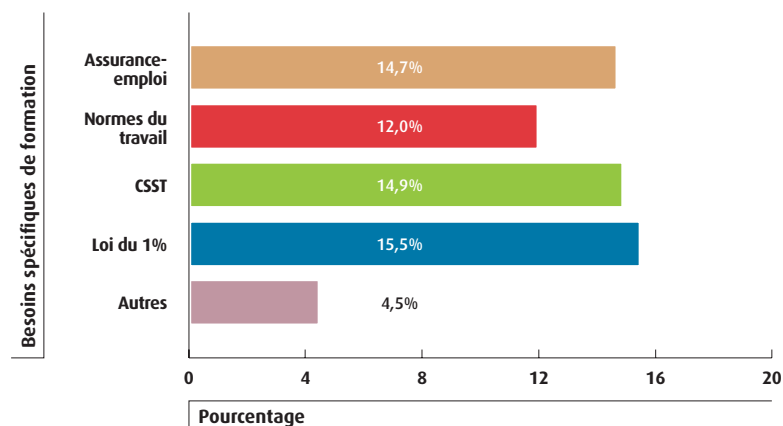
Les quatre graphiques suivants illustrent les pourcentages des besoins spécifiques de formation pour quatre secteurs d'activité économique différents.

Pourcentage des besoins spécifiques de formation pour les entreprises du secteur de la construction



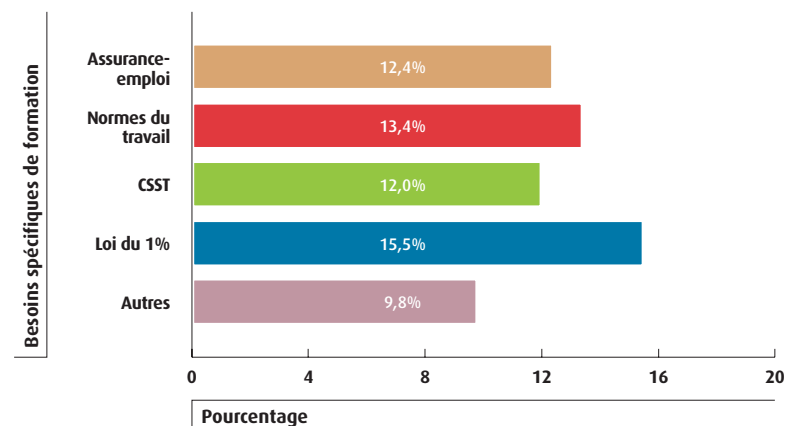
Les entreprises du secteur de la construction ayant ces besoins oeuvrent dans la construction de bâtiments (ex. : construction résidentielle ou non résidentielle) ainsi que dans l'installation d'équipements techniques (ex. : équipements de plomberie, d'électricité, de maçonnerie).

Pourcentage des besoins spécifiques de formation pour les entreprises du secteur de la fabrication



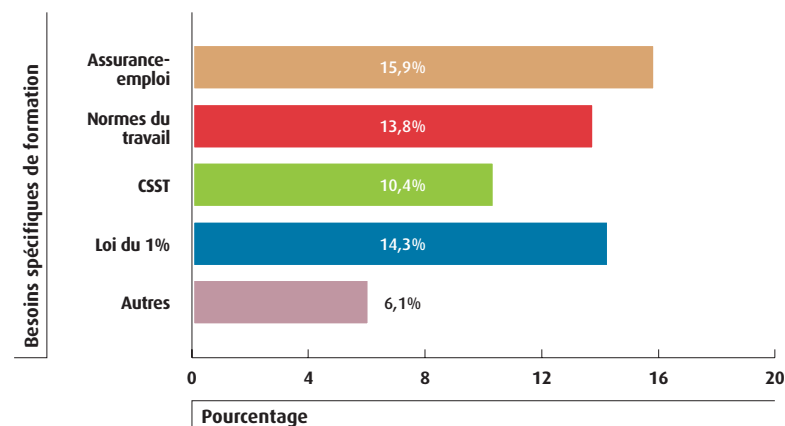
Les entreprises concernées du secteur de la fabrication manufacturent des produits de bois (ex. : portes et fenêtres), des meubles de maison et des meubles d'établissement institutionnel ainsi que des produits minéraux non métalliques (ex. : béton, ciment, chaux et abrasifs).

Pourcentage des besoins spécifiques de formation pour les entreprises du secteur du commerce de détail



Les magasins d'alimentation, les marchands de matériaux et fournitures de construction ainsi que les magasins de fournitures de tout genre (ex. : grands magasins) sont les entreprises concernées du secteur du commerce de détail.

Pourcentage des besoins spécifiques de formation pour les entreprises du secteur des soins de santé et d'assistance sociale



Dans le secteur des soins de santé et assistance sociale, ce sont majoritairement les centres de la petite enfance qui ont des besoins de ce type. On y retrouve aussi les établissements de soins ambulatoires (ex. : cabinets de médecins, de dentistes, laboratoires médicaux) et les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (ex. : établissements communautaires de soins pour personnes âgées).

Afin de remédier à cette situation, la Commission des normes du travail en Estrie a innové en lançant, en 2002, le projet «ILE» (informations, lois, entreprises). Il s'agit d'une session d'information d'une journée destinée aux entreprises de la région désireuses d'en connaître davantage sur les lois qui régissent les travailleurs.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

3.3 Difficultés de recrutement

À la question «Lors de l'embauche du personnel, éprouvez-vous des difficultés de recrutement?», les entreprises interrogées ont répondu ce qui suit:

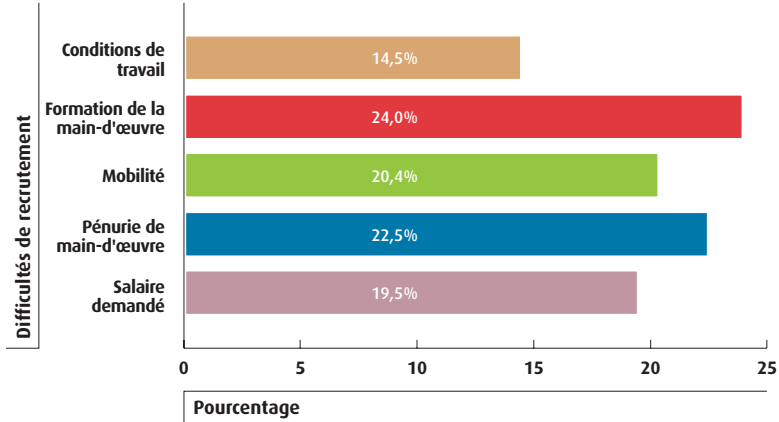
Difficulté de recrutement	Conditions de travail	Formation de la main-d'œuvre	Mobilité de la main-d'œuvre	Pénurie de main-d'œuvre	Salaire demandé
Pourcentages des entreprises	8,4 %	33,5 %	7,3 %	42,0 %	8,7 %

Environ 56% des entreprises interrogées ont une ou plusieurs difficultés de recrutement. La pénurie de main-d'œuvre est la problématique la plus répandue. La moitié des entreprises ayant des difficultés de recrutement ont entre cinq et dix-neuf emplois. (Voir tableau ci-dessous)

Catégories du nombre d'emplois	Pourcentages des entreprises
Cat. 1 (5-19 emplois)	59,3 %
Cat. 2 (20-49 emplois)	23,0 %
Cat. 3 (50-99 emplois)	8,3 %
Cat. 4 (100-199 emplois)	5,7 %
Cat. 5 (200 + emplois)	3,7 %
Total	100,0 %

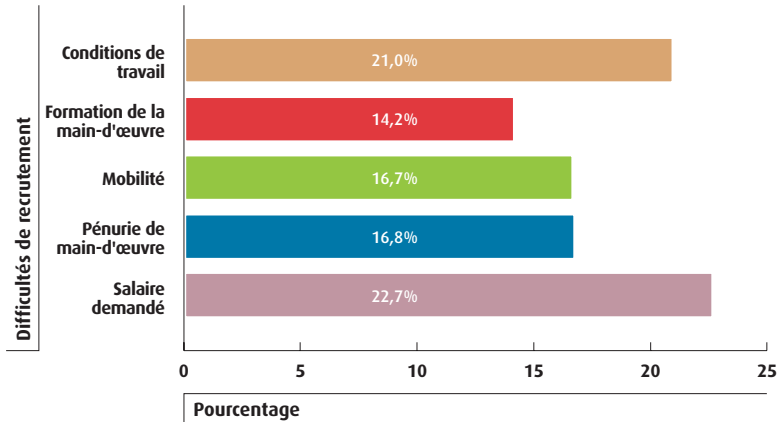
Les graphiques à la page suivante illustrent certains secteurs d'activité où les pourcentages des difficultés de recrutement sont plus marquants.

Pourcentage des entreprises du secteur de la fabrication ayant des difficultés de recrutement



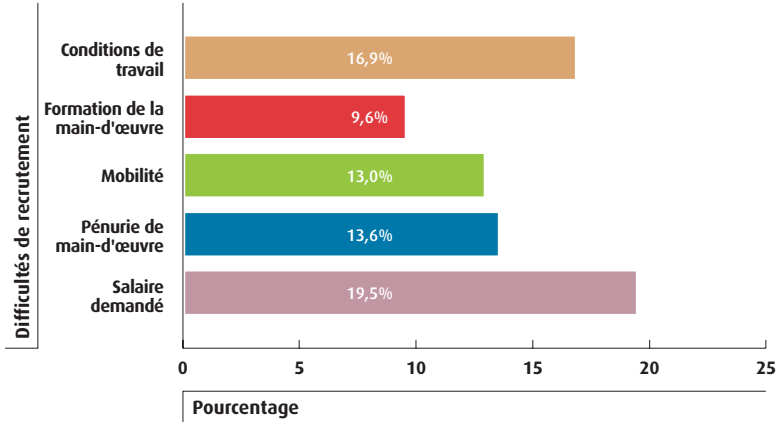
Le secteur de la fabrication est celui où l'on retrouve en majorité les plus hauts pourcentages. À titre d'exemple, près du quart des entreprises de ce secteur font face à la problématique de la formation de la main-d'œuvre. La plupart des entreprises de fabrication ayant des difficultés de recrutement oeuvrent dans la fabrication de produits en bois, de produits en plastique ou caoutchouc, de produits minéraux non métalliques (ex.: la chaux) ainsi que de produits métalliques (ex.: vis, boulons écrous).

Pourcentage des entreprises du secteur du commerce de détail ayant des difficultés de recrutement



Le secteur du commerce de détail a aussi de hauts pourcentages. D'ailleurs, c'est le secteur où il y a le plus d'entreprises ayant comme difficulté de recrutement les salaires demandés. La plupart des commerces concernés sont les marchands d'automobiles neuves, les épiceries, les magasins de fournitures de tout genre (ex. : grands magasins) ainsi que les magasins de produits de santé et de soins personnels (ex. : pharmacies).

Pourcentage des entreprises du secteur de l'hébergement ayant des difficultés de recrutement



Finalement, les entreprises ayant des difficultés de recrutement dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration regroupent les restaurants et débits de boisson, les hôtels, motels et auberges ainsi que les terrains de camping et camps de loisirs.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

3.4 La relève

À la question «La problématique de la relève dans votre entreprise vous préoccupe-t-elle?», les résultats obtenus selon les catégories du nombre d'emplois pour les entreprises ayant répondu affirmativement sont les suivants :

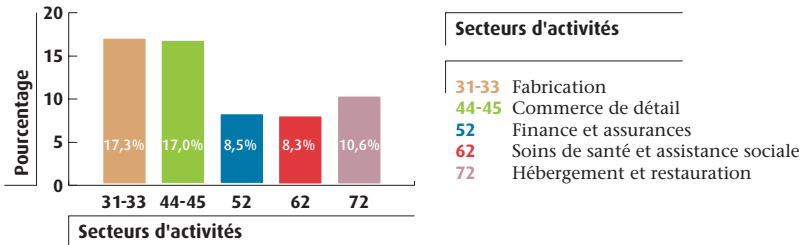
Catégories du nombre d'emplois	Pourcentages des entreprises
Cat. 1 (5-19 emplois)	17,5 %
Cat. 2 (20-49 emplois)	27,6 %
Cat. 3 (50-99 emplois)	28,1 %
Cat. 4 (100-199 emplois)	43,9 %
Cat. 5 (200 + emplois)	43,8 %
Total	21,4 %

Globalement, ce sont environ 21% des entreprises de la région qui se préoccupent de la relève. La problématique de la relève inquiète plus les grandes entreprises que les petites. Cela peut s'expliquer par le fait que les grandes entreprises ont, la plupart du temps, un département de gestion des ressources humaines. Les gens qui y travaillent ont une bonne connaissance du marché du travail de la région et ils sont en mesure d'anticiper ce marché pour les prochaines années. Dans les entreprises de petite taille, la même personne peut être affectée à plusieurs tâches différentes et a moins de temps à consacrer à cette problématique.

Auparavant, nous avons remarqué que 60% des entreprises ayant entre cinq et dix-neuf emplois avaient des difficultés de recrutement. Il est possible que les conséquences du manque de relève de main-d'œuvre soient plus lourdes pour ces entreprises que pour celles de plus grande taille.

Le graphique suivant illustre les secteurs d'activité économique où la problématique de la relève est plus importante.

Répartition des entreprises de l'Estrie se préoccupant de la problématique de la relève selon certain secteurs d'activité



Le secteur d'activité finance et assurances a un pourcentage de réponse considérable. Ce secteur est représenté majoritairement par les banques et les caisses.

La majorité des entreprises concernées des soins de santé et d'assistance sociale oeuvrent dans les services de soins ambulatoires (ex. : cabinets de médecins) et dans les services d'assistance sociale (ex. : les centres de la petite enfance).

Finalement, la totalité des entreprises des services d'hébergement et de restauration, à l'exception des débits de boisson, sont concernées par cette problématique.¹

De plus, la plupart des professions de la liste des professions en demande de l'Estrie (mars 2004) sont reliées aux secteurs d'activité présentés dans le graphique précédent. Le manque de relève viendra creuser l'écart déjà existant entre l'offre et la demande de main-d'œuvre dans ces secteurs. L'étude de M. Jacques Bernard sur la relève de main-d'œuvre en Estrie tend à confirmer cette constatation.²

1 Pour une définition complète de chaque secteur d'activité, se référer à l'annexe.
2 Étude disponible sur le site d'Emploi-Québec, www.emploi.quebecestrie.net

Le développement des affaires

Cette dernière section traite du développement de la technologie et de son utilisation sur le plan des affaires par les entreprises de l'Estrie. Les questions abordées touchent les sites web et le commerce électronique ainsi que l'obtention de crédits d'impôt à la recherche et au développement.

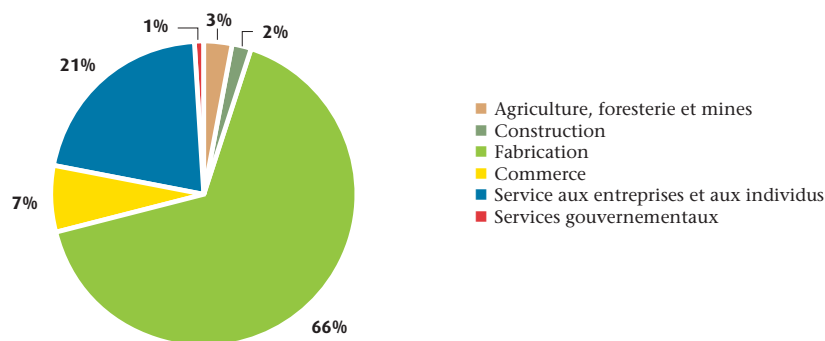
Avec l'arrivée d'Internet dans les sphères de communication, beaucoup d'entreprises ont élargi leurs horizons commerciaux. Les entreprises de l'Estrie ne sont pas exclues et beaucoup d'entre elles se sont munies d'un site web et certaines de ces entreprises se servent de leur site pour effectuer du commerce électronique.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

4.1 Les crédits d'impôt à la recherche et au développement

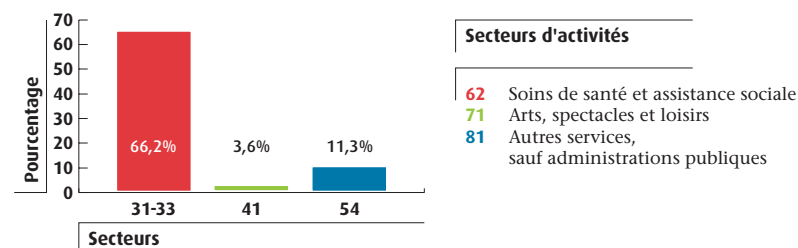
À la question «Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié au cours des trois dernières années de crédits d'impôt à la recherche et au développement (R&D)?», les résultats pour certains secteurs d'activité économique sont les suivants :

Répartition des entreprises de l'Estrie bénéficiant de crédits d'impôt à la recherche et au développement selon certains secteurs d'activité économique



Les résultats démontrent que 7,5 % des entreprises interrogées ont bénéficié de ce type de crédits d'impôt. Ce pourcentage n'est pas très élevé compte tenu du fait qu'il y a environ 12 000 entreprises dans la région. Par contre, les secteurs d'activités où il y a plus d'entreprises, comme le commerce de détail ou le secteur de l'agriculture et foresterie, ne font pas nécessairement de la recherche et du développement. Le secteur des services aux entreprises et aux individus ainsi que le secteur manufacturier couvrent près de 90 % des secteurs bénéficiant de ces crédits d'impôt. Le graphique suivant illustre les secteurs où les entreprises bénéficient de crédits d'impôt.

Répartition des secteurs d'activité bénéficiant davantage de crédits d'impôt à la recherche et au développement



Le quart des entreprises du secteur de la fabrication ont comme activité principale la fabrication de produits métalliques (ex. : boulons, vis ou écrous) ou la fabrication de machinerie agricole. Dans le secteur du commerce de gros, ce sont des grossistes-distributeurs d'autres machines, de matériel et de fournitures (ex. : équipements de bureaux, distributeurs d'ordinateurs ou de matériel de communication).

Un autre secteur bénéficiant des crédits d'impôt est celui des entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques; l'activité principale de celles-ci étant étroitement liée à la recherche et au développement. D'ailleurs, ces entreprises ont souvent leur propre service de recherche et de développement. On y retrouve entre autres les entreprises de conception de systèmes informatiques et services connexes. Ce domaine étant en constante évolution, les entreprises doivent faire preuve d'innovation et de créativité dans l'amélioration de leurs produits.¹

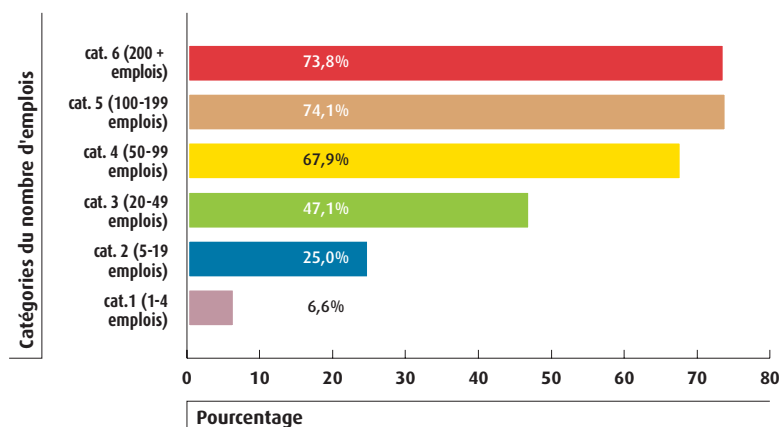
ÉCHANTILLON : 6 458 ENTREPRISES

4.2 Les sites web

Selon les résultats, environ 25 % des entreprises interrogées ont un site web. Le graphique ci-dessous représente les résultats selon les catégories du nombre d'emplois.

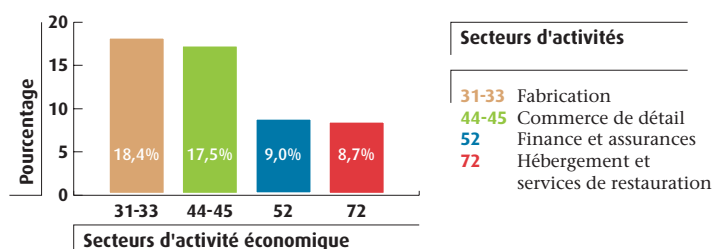
¹ Pour une description de chaque secteur d'activité, se référer à l'annexe.

Pourcentage des entreprises des catégories du nombre d'emplois ayant un site web



Le pourcentage des entreprises ayant un site web est beaucoup plus élevé pour les entreprises de grande taille. Ces entreprises ont plus souvent les moyens d'investir dans la promotion de leurs produits. Le graphique suivant illustre les secteurs d'activité économique où les sites web sont davantage présents :

Répartition des secteurs d'activité où les sites web sont davantage présents



Le secteur de la fabrication représente 18,4% des entreprises avec site web. En majorité, ces industries oeuvrent dans la fabrication de produits de bois et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc. Plus précisément, ce sont des usines de fabrication de portes et de fenêtres ou de contenants et de palettes en bois ainsi que des usines de fabrication de joints d'étanchéité pour automobile.

Pour le secteur du commerce de détail, la majorité sont des marchands de véhicules automobiles ou de pièces automobiles, sans oublier les magasins d'appareils électroniques et ménagers, les marchés d'alimentation (ex. : des supermarchés) et les magasins de produits de santé et de soins personnels (ex. : pharmacie). Pour le secteur finance et assurances, ce sont surtout des banques et des caisses.¹

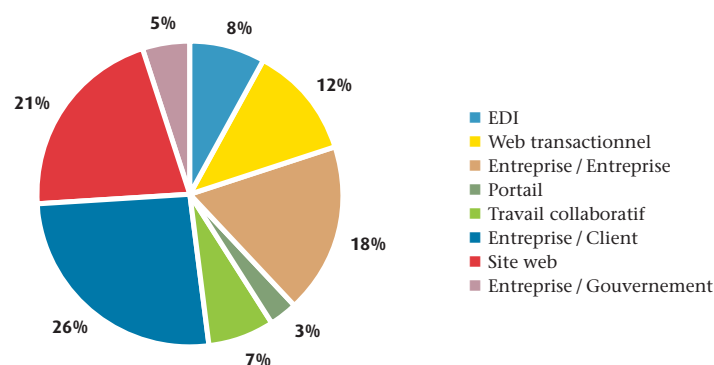
Le site web permet aux entreprises d'accentuer mondialement leur visibilité. Ce sont surtout les entreprises de la fabrication et du commerce de détail qui y ont recours sur le territoire de l'Estrie.

ÉCHANTILLON : 2 617 ENTREPRISES

4.3 Le commerce électronique

À la question «Faites-vous du commerce électronique?», le diagramme suivant illustre les résultats selon les différents types de commerce électronique :

Répartition des entreprises selon le type de commerce électronique utilisé



¹ Pour une description de chaque secteur d'activité économique, se référer à l'annexe.

Définition des différents types de commerce électronique¹

EDI :	Échange, entre différentes organisations, de données structurées, directement émises et traitées par ordinateur et dont l'efficacité repose sur l'utilisation de message préétablis et de procédure normalisées.
Portail :	Page d'entrée d'un site web offrant le maximum de liens vers les différentes parties de ce site ou d'autres sites.
Web transactionnel :	Partie du réseau Internet constituée par l'ensemble des sites web marchands où l'on fait du commerce électronique.
Travail collaboratif :	Environnement permettant d'échanger et de partager des compétences pour mieux réussir un projet commun.
Entreprise/Entreprise :	Transaction commerciale électronique effectuée sur Internet entre deux entreprises.
Entreprise/Client :	Transaction commerciale électronique effectuée entre une entreprise et un client.
Entreprise/Gouvernement :	Transaction commerciale électronique effectuée entre une entreprise et le gouvernement.
Site Web :	Transaction commerciale électronique effectuées à partir d'un site web.

Environ 31 % des entreprises recensées font du commerce électronique. De plus, 21,4 % des entreprises ont des sites web afin de faire du commerce, en plus de faire la promotion de leur établissement.

Le travail collaboratif, le commerce interentreprises, le portail et le commerce entreprise client couvrent près de 80 % de tous les types de commerce électronique en Estrie. Pour les entreprises estriennes, le commerce électronique est l'un des moyens d'affronter le phénomène de la mondialisation des marchés.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse
21	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
22	Services publics
23	Construction
31-33	Fabrication
41	Commerce de gros
44-45	Commerce de détail
48-49	Transport et entreposage
51	Industrie de l'information et industrie culturelle
52	Finance et assurances
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail
54	Services professionnels, scientifiques et techniques
55	Gestion de sociétés et d'entreprises
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
61	Services d'enseignement
62	Soins de santé et assistance sociale
71	Arts, spectacles et loisirs
72	Hébergement et services de restauration
81	Autres services, sauf les administrations publiques
91	Administrations publiques

¹ Source des définitions : <http://www.dicofr.com/cgi-bin/n.pl/dicofr/dicoliens/>

LIC Estrie



Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Human Resources and
Skills Development Canada



Corporation
de développement économique
communautaire de Sherbrooke

Commission
des normes
du travail

Québec 

Développement
économique
et régional

Québec 

Emploi

Québec 
Estrie